

28 janvier 2010 : Régionales Basse-Normandie, l'UMP pessimiste et désenchantée

La campagne des élections régionales est lancée, la tête de liste est enfin désignée (Jean-François Legrand, président du Conseil Général de la Manche), la liste est presque arrêtée. **Les correspondants du journal BA sont allés à la chasse aux renseignements.** La synthèse de leurs informations effectuée par la rédaction fait apparaître :

Que les candidats, y compris leur tête de liste, ne croit guère à leur chance de succès, pire que les notables UMP souhaitent sans le dire aussi clairement cela va sans dire la défaite, mieux la déroute de la liste.

1-parce que les candidats craignent que le **scrutin** soit essentiellement **inspiré par des considérations nationales**. Ils craignent que la forte impopularité actuelle de Nicolas Sarkozy comme son bilan peu flatteur (taxe carbone, réforme de la T.P., échec de Copenhague, creusement des déficits publics...etc...) ne conduisent à sanctionner le bilan et la personne du président de la république

2-parce que le **déficit de notoriété de la tête de liste**, inconnue du grand public du Calvados et de l'Orne, ne profite à la liste socialiste qui, elle, par ses présidents sortants (Phillipe Duron puis Laurent Beauvais) est connue et reconnue

3-parce que **le parti est divisé**. La composition de la liste dans les personnes proposées et surtout dans l'ordre annoncé est très contestée. Déjà le Nord du département s'est mis en sécession ouverte. Il est bien d'autres élus et électeurs UMP qui se situent en état de sécession effective mais non déclarée

4-parce que **les grands élus parlementaires et les personnalités majeures du Conseil Général ne souhaitent pas une modification des équilibres existants** au niveau politique départemental. L'élection du président Legrand au Conseil Régional pose évidemment le problème de sa succession à la tête du Conseil Général. L'article de la Manche libre (02/02/2010) intitulé « *Phillipe Bas bientôt au commandement ?* » suffit à illustrer qu'en filigrane des Régionales, c'est au niveau du département de la Manche, la succession qui se joue et que **le type de succession envisagé indispose la majorité des élus parlementaires**, les plus fortes personnalités du Conseil Général et aussi bien sûr les électeurs de l'Avranchin qui, massivement, lors des dernières législatives ont démontré qu'ils ne souhaitaient pas élire, à l'assemblée, un représentant qui n'était pas de la Manche et confirmeront le jour venu qu'ils ne souhaitent pas davantage qu'il soit leur futur président du Conseil Général.

En conclusion, avec cet article, BA rédige la chronique d'une défaite annoncée.